

#### National Defence

National Defence Headquarters Ottawa, Ontario K1A 0K2

#### Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale Ottawa (Ontario) K1A 0K2

#### **SOLICITATION AMENDMENT**

#### MODIFICATION DE L'INVITATION

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des soumissions – TPSGC 11 Laurier St. / 11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

#### **Proposal To: National Defence Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

#### Proposition à : Défense nationale Canada

Ce document est par le présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

W8474-187469	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin	
At – à : 14 :00 EDT	
On - le : 7 Sept 2017	

Amendment No. – No modif.	Page 1 of/de 5		
03			
Date: 24 August 2017			
Title/Titre			
Lounge Furniture / Mobilier de salon			
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à			
brooke.monette@forces.gc.ca			
Telephone No. – Nº de	FAX No – Nº de fax		
téléphone			
819-939-8549			
Destination			
See Herein – Voir ci-inclus			

#### **Instructions:**

Delivery required - Livraison

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery offered - Livraison proposée

exigée		
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)		
Name/Nom	Title/Titre	
Signature	Date	



#### Modification 03

La présente modification 03 de la demande de composition (DP) W8474-187469 est émise afin de :

- Modifier les critères d'évaluation obligatoires à l'alinéa 4.1.1.1
- Modifier l'article 2.2 « exigences techniques » de l'annexe A, Besoin
- Faciliter la deuxième ronde de guestions et de réponses

\*\*\*\*\*\*

## 1- À PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.1.1.1. « Critères techniques obligatoires », CTO1:

#### Effacer:

- Les chaises doivent être de couleur noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge).
- Le dossier doit être à échelle.

#### Insérer:

- Les chaises **(y compris le cadre)** doivent être de couleur **brun** noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé <u>et ne doit contenir aucune teinte de rouge</u>).
- Le dossier doit être en échelle (support horizontal).

## 2- À PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.1.1.1. « Critères techniques obligatoires », CTO2:

### Effacer:

 Le plateau doit être en bois et de couleur noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge). La table doit être de la même couleur que la chaise.

## Insérer:

• Le plateau doit être en bois et de couleur **brun** noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé <u>et ne doit contenir aucune teinte de rouge</u>). La table doit être de la même couleur que la chaise.

# 3- À PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.1.1.1. « Critères techniques obligatoires », CTO3:

#### Effacer:

Les bases doivent être en fonte.

### Insérer:

Les bases doivent être en fonte ou en acier.

## 4- À ANNEXE A BESOIN, à l'article 2.2 « Exigences techniques » paragraphe 2.2.1:

## Effacer:

- b. Les chaises doivent être de couleur noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge).
- g. Le dossier doit être à échelle.

#### Insérer:

- b. Les chaises **(y compris le cadre)** doivent être de couleur **brun** noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge).
- g. Le dossier doit être en échelle (support horizontal).

## 5- À ANNEXE A BESOIN, à l'article 2.2 « Exigences techniques » paragraphe 2.2.2:

#### Effacer:

b. Le plateau doit être en bois et de couleur noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge). La table doit être de la même couleur que la chaise.

#### Insérer:

b. Le plateau doit être en bois et de couleur **brun** noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé <u>et ne doit contenir aucune teinte de rouge</u>). La table doit être de la même couleur que la chaise.

## 6- À ANNEXE A BESOIN, à l'article 2.2 « Exigences techniques » paragraphe 2.2.3:

#### Effacer:

a. Les bases doivent être en fonte.

## Insérer:

a. Les bases doivent être en fonte ou en acier.

#### \*\*\*\*\*\*\*\*\*

## Q1

6.4.2; la présente question porte sur la date de livraison du 6 octobre. Est-il possible repousser la date de livraison? Tout contrat subséquent ne sera pas attribué avant septembre, ce qui laissera peu de temps pour la fabrication des articles, tout particulièrement pour veiller à ce que les couleurs du bois et du métal correspondent à vos critères.

#### R1

La date de livraison sera reportée au 30 novembre 2017 (DDP Modification 02).

#### Q2

Annexe A 2.2.1 b; La couleur réelle du cadre d'acier doit-elle être noyer ou s'agit-il seulement d'une référence au siège et au dossier?

## R2

Les chaises (y compris le cadre) doivent être de couleur brun noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge) (DDP Modification 03).

#### Q3

Annexe A 2.2.3 a; Est-il impératif que les bases soient en fonte? Nous fabriquons tout en acier trempé, qui est un matériau beaucoup plus solide et durable.

#### R3

Les bases des tables doivent être en fonte ou en acier (DDP Modification 03).

## Q4

Est-ce que la modification récente, qui retirait les exigences relatives à l'ALÉNA, autorise les biens importés d'autres pays en tant que produits valides pour la demande de qualification (DDQ)?

## R4

La modification 01 de la DP retire la référence à l'accord sur le commerce intérieur (ACI), PARTIE 1, article 1.4, et le remplace par l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). Il n'y a aucune modification en ce qui a trait à la référence à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), puisque l'ALÉNA s'applique au présent marché (**DDP Modification 01**).

## Q5

La présente porte sur l'article 2.2.2. b – Est-il possible d'utiliser du bois massif lamellé d'une épaisseur de 30 mm (c'est-à-dire du contreplaqué de bouleau baltique) pour les dessus de table.

## R5

Non, les dessus de table doivent être conformes aux spécifications de l'annexe A, Besoins, paragraphe 2.2.2, et au critère technique obligatoire (CTO) 2.

#### Q6

Nous avons des chaises longues empilables à dossier en bois massif profilé. Est-ce que cela sera acceptable?

## R6

Non, les chaises doivent respecter l'annexe A, besoins, paragraphe 2.2.1 et le CTO 1.

## Q7

Dans l'appel d'offres #W8474-187469, le CTO1 mentionne une chaise en métal avec siège en bois et la couleur spécifié est noyer. Pouvez-vous confirmer la couleur requise pour le métal ?

### R7

Les chaises (y compris le cadre) doivent être de couleur brun noyer (la couleur demandée est un délavé d'un brun moyen à foncé et ne doit contenir aucune teinte de rouge) (DDP Modification 03).

## TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES